

Qui sommes-nous ?

Créé en 2007, ÉCO-MOBILITÉ PARTENAIRES est un cabinet qui conseille les particuliers et les professionnels dans l'organisation de leurs opérations financières de placement éco responsable en leur apportant des services sur mesure adaptés à leurs objectifs.

Nous réalisons chaque année une moyenne d'un millier de transactions en France et à l'étranger sur les EcoParks veillant à mettre en œuvre la meilleure des stratégies, garantissant confidentialité, rendement et sécurité.

Vous disposez également d'un interlocuteur unique qui vous communique régulièrement sur l'état d'avancement de ses actions en cours. Un rapport hebdomadaire vous est envoyé à la demande, afin d'être mis au courant des différents placements disponibles.

Nos clients sont situés en France mais aussi à l'étranger et nous veillons toujours à garder une proximité étroite avec eux, afin de leur proposer une stratégie de placement visant à réduire leur fiscalité, obtenir les meilleurs rendements en minimisant les risques au maximum.

Les contrats proposés disposent des caractéristiques suivantes :

- **Court / Moyen / Long terme possible** : Les contrats à terme sont possibles sur une durée de 12 à 120 mois à la demande du client avec sortie de contrat possible, sans pénalité libératoire à chaque date anniversaire.
- **Garantie du Capital**
- **Taux de rendement fixe et non variable**
- **Pas de frais annexes** (tel que frais d'entrée, de sortie, de maintenance ou autres)
- **Pas de frais de succession pour les ayants-droit**

Vous trouverez en pièce jointe du présent mail, une plaquette de présentation.

Afin de recevoir et d'étudier le contrat type, veuillez nous faire parvenir une copie de pièce d'identité.

Notre équipe se tient disponible pour toutes questions relatives au programme.

Cordialement,